

un mouvement citoyen



Damien Birambeau entouré des Jaccedeurs

Lors d'un voyage à Berkley en Californie, Damien Birambeau a vécu une expérience extraordinaire : le tout accessible. De retour en France, une obsession ne l'a plus quitté : pouvoir sortir librement et donc connaître un maximum d'endroits accessibles et accueillants. En 2005, malgré le foisonnement de sites de sortie, il constate une absence totale d'information à jour sur les lieux accessibles. Il décide alors avec quelques amis de créer, sur Internet, le premier guide collaboratif des bonnes adresses accessibles.

En septembre 2006, l'enthousiasme suscité par le projet permet à Jaccede.com de voir le jour et en quelques semaines, grâce à la mobilisation des internautes, le guide compte plusieurs centaines d'adresses. Parallèlement, des *Journées de l'Accessibilité®* s'organisent aux quatre coins de l'hexagone pour référencer les lieux accessibles et sensibiliser la population à cet enjeu de société.

Ces six années d'expériences ont permis à Jaccede.com de créer des outils innovants tout en développant une approche humaine et citoyenne de l'accessibilité.



Mission

Jaccede.com (association loi 1901 reconnue d'intérêt général) anime un mouvement citoyen en faveur de l'accessibilité pour tous. Les actions et projets initiés par Jaccede.com s'inscrivent dans une démarche positive, volontaire et solidaire. La volonté de mixité sociale est au cœur des objectifs visés, mais aussi des moyens mis en œuvre.

Contexte

- 1/4 des Français touché par le manque d'accessibilité.
- **12,5** millions de personnes âgées en France sont concernées.
- 37 millions de personnes handicapées dans l'UE.
- **6** millions de personnes handicapées en France, soit près d'une personne sur dix.
- **25%** c'est l'augmentation du nombre de personnes âgées en France sur ces dix dernières années.

Objectifs

- Partage de l'information sur l'accessibilité.
- Valorisation des établissements accessibles.
- **Sensibilisation** de l'ensemble de la population.
- **Action** citoyenne et solidaire menée par les publics directement concernés.

Qui sont les "personnes à mobilité réduite"?

Définition extraite de la résolution du Parlement Européen du 14 février 2001 :

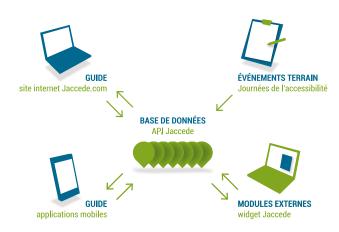
Toutes les personnes ayant des difficultés pour se déplacer, telles que, par exemple, personnes handicapées (y compris les personnes souffrant de handicaps sensoriels et intellectuels et les passagers en fauteuil roulant), personnes handicapées des membres, personnes de petite taille, personnes transportant des bagages lourds, personnes âgées, femmes enceintes, personnes ayant un caddie et parents avec enfants (y compris enfants en poussette).

le guide des lieux accessibles

Principe

Il s'agit d'un outil collaboratif de partage d'informations sur le niveau d'accessibilité des lieux, il est entièrement développé et administré par l'association.

La base de données - crée par et pour les usagers - est alimentée, consultable et modifiable via le guide, sous ses différentes formes: site internet, applications mobiles, module externe personnalisable.



Le guide ne regroupe pas exclusivement les lieux très accessibles, le principe est de recueillir le maximum d'informations sur le niveau d'accessibilité. Ainsi, chacun peu évaluer si le lieu est suffisamment accessible, en fonction de sa propre mobilité.

Chacun peut librement effectuer des recherches, mais aussi contribuer en inscrivant des lieux et en mettant à jour, en complétant ou en corrigeant les informations existantes. Plus il y a de contributions, plus les informations sont riches et fiables.

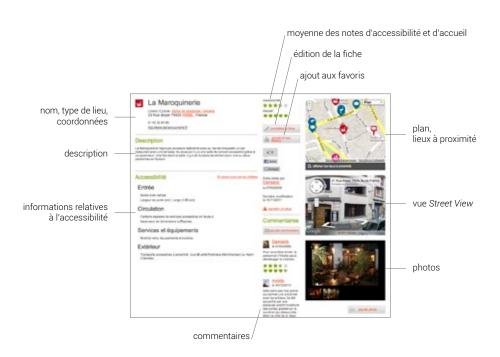
En 2012, le guide va bénéficier de traductions en anglais, espagnol et allemand.

Quelques chiffres

- plus de 22 000 lieux répertoriés
- plus de 5 000 usagers/contributeurs
- environ 25 000 visiteurs mensuels

La fiche de lieu

Exemple d'une fiche de lieu sur le site.



L'application mobile







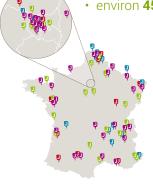


les Journées de l'accessibilité®



Quelques chiffres

- 130 opérations organisées depuis 2007
- plus de **8 000 bénévoles** mobilisés
- plus de **13 000 lieux accessibles** recensés
- environ 45 000 établissements visités



Concept

Organiser à l'échelle d'un quartier, d'une ville ou d'un territoire, le **recensement des établissements accessibles** et la **sensibilisation du public**, en mobilisant la population et les acteurs locaux.

Objectifs

- Former et sensibiliser les citoyens au repérage de lieux accessibles
- Multiplier le nombre de lieux référencés sur le guide
- Encourager les commerçants à rendre accessible leur établissement
- Générer de la mixité sociale autour d'une action concrète et visible
- Favoriser une prise de conscience collective

Le kit Jaccede

Outil incontournable du Jaccedeur, le kit contient :

- un mètre pour prendre les mesures
- un plan de la zone à étudier
- des fiches d'inscription de lieu
- un argumentaire/mémo pour le recensement
- des flyers de sensibilisation



La Journée nationale de l'Accessibilité



Organisation simultanée de plusieurs actions sur tout le territoire, une fois par an.

Le réseau des Jaccedeurs est alors entièrement mobilisé autour d'un même événement. Cette formule bénéficie d'une couverture médiatique encore plus large. Elle souligne l'importance du mouvement au niveau national

La Nuit de l'Accessibilité



Déclinaison du concept ciblée sur les lieux nocturnes (bar, restaurants, discothèques, salles de spectacles, etc.) qui ne sont pas forcément couverts par les actions en journée.

Les Nuits de l'accessibilité sont l'occasion de donner tonalité encore plus festive et conviviale en clôturant par exemple l'action par un concert.

ils ont rejoint le mouvement





















